



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 18 décembre 2024 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 11 décembre 2024.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE M. DAPOIGNY et Mme CIUDAD-KADI.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme CHRETIEN-BRION Muriel

N°2024-152 : CRÉATIONS DE POSTES :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu l'avis favorable de la Commission des ressources humaines en date du 11 décembre 2024,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la création des postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2025 :
 - 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet (Pôle Propreté de la Ville ; service Infographie/Suivi des travaux neufs),
 - 2 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (Pôle Cimetière ; pôle Périscolaire),
 - 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (Salle polyvalente).

Suivent les signatures.


Nicolas BOURDOUNE
Maire